



Comment se degager d'une soulte?

Par **joc25_old**, le 27/11/2007 à 11:08

mon fils me doit une soulte en numeraire puis je lui faire une donation
fonciere pour l'en degager?

Par **Upsilon**, le 27/11/2007 à 12:09

Bonjour !

je ne vois pas du tout le rapport entre les 2.

Votre fils vous doit une soulte dans le cadre d'une opération juridique antérieure (peut être une succession ?).

Il s'est engagé à vous verser une somme d'argent pour rééquilibrer une situation juridique déséquilibrée.

Vous pouvez à tout moment décider de renoncer à cette créance, cela étant considéré comme une donation indirecte.

Parlez en à votre notaire, cette donation pourrait avoir des conséquences au jour de l'ouverture de votre succession si vous avez plusieurs enfants.

La donation d'une parcelle de terre n'a strictement rien à voir et ne peut en aucun cas éteindre une soulte.

Cordialement,

Upsilon.